

Affaires courantes

Que la Chambre prenne note que le Canada doit continuer à jouer un rôle de premier plan dans la lutte pour la survie des enfants afin que les promesses faites soient respectées à l'échelle mondiale;

Que la Chambre prenne note que l'UNICEF estime maintenant que, sur les 20 milliards de dollars par année en ressources supplémentaires dont les pays moins développés auront besoin pour exécuter ces promesses, sept milliards devront prendre la forme d'aide provenant des pays donateurs;

Que la Chambre prenne note qu'une majorité de députés ont déclaré publiquement leur appui en faveur de la mise en oeuvre complète des promesses faites au sommet;

Que la Chambre prenne note qu'à l'occasion de l'anniversaire du sommet, les Canadiens, dans plus d'une centaine de villes au Canada, ont exhorté leurs dirigeants à prendre les mesures qui s'imposent pour veiller à ce que les promesses faites dans le cadre du sommet soient respectées;

Que la Chambre appuie la déclaration et le plan d'action du sommet et que ces deux documents soient déclarés faire partie intégrante de la politique de coopération internationale du Canada; et

Que la Chambre appuie la mise en oeuvre complète et rapide des principaux engagements internationaux qui ont été convenus dans la déclaration et le plan d'action émis par les dirigeants mondiaux, incluant les stratégies de coopération nationales et internationales pour la survie et le développement de l'enfant; et

Que la Chambre appuie l'octroi de ressources financière suffisantes à ces fins, incluant une contribution aux ressources supplémentaires devant provenir des pays donateurs, basée sur la part traditionnelle du Canada représentant 5 p. 100 de l'aide étrangère mondiale; et

Que la Chambre demande au gouvernement d'encourager les institutions multilatérales à axer leurs efforts sur la mise en oeuvre des promesses du sommet, et

Que la Chambre demande que le ministre responsable du suivi du sommet soit invité à faire rapport au Parlement, une fois par année, sur la mise en oeuvre du plan d'action du Sommet mondial de l'enfance et de la convention relative aux droits de l'enfant, dans la mesure où l'application du plan et de la convention, à l'échelle nationale, régionale et internationale, nécessite une intervention ou une contribution de la part du Canada;

Nous savons tous que la convention a été ratifiée par le premier ministre il y a quelques minutes à la rotonde du Parlement. Voici la suite de la motion.

Que la Chambre encourage les parlementaires du monde entier à veiller à ce que chaque pays assure sa part équitable des ressources supplémentaires nécessaires pour faire des promesses du Sommet mondial de l'enfance une réalité.

Je suis désolé que la motion soit si longue. Je dois ajouter que le député de Saskatoon—Humbolt qui, avec le député de Saskatoon—Clark's Crossing, nous a aidés, le député de Winnipeg—Sud—Centre et moi, à recueillir de larges appuis pour cette initiative ne peut être avec nous aujourd'hui. Je sais par contre que les deux autres députés voudraient intervenir brièvement pour appuyer la motion.

M. le Président: Nous avons un détail à régler au préalable.

[Français]

L'honorable député de Rosedale fait une demande à la Chambre en vue de proposer une motion. Étant donné les circonstances, il est nécessaire d'avoir le consentement de tous les députés. Est-ce que nous avons le consentement de la Chambre?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Monsieur le Président, au nom des députés de mon parti qui se sont occupés de recueillir des appuis pour cette résolution, je tiens à me joindre aux députés de Rosedale et de Saskatoon—Clark's Crossing. Nous sommes les porte-parole de tous les députés, et par leur intermédiaire, de tous les Canadiens, je l'espère, qui souhaitent de tout coeur que la résolution proposée aujourd'hui soit un important progrès vers le règlement du problème des enfants.

En venant au Parlement ce matin, mon attention a été attirée par un message dans la vitrine d'un magasin: «Nous n'avons pas hérité la terre de nos ancêtres. Nous l'empruntons à nos enfants.» Ce texte m'a paru être une bonne manière de présenter l'esprit et le sens profond de la résolution. Je dois dire avec un certain regret que, si nous empruntons à nos enfants, nous ne remboursions pas nos dettes de manière exemplaire. Nous n'avons pas été de très bons gardiens des biens précieux qui nous ont été confiés.

Je voudrais faire remarquer aussi une coïncidence dramatique. En effet, pendant que se déroulait le sommet à l'ONU, on essayait de décider, à l'autre bout du couloir, s'il fallait partir en guerre dans le Golfe. Les deux choses se sont déroulées simultanément.

• (1540)

Je veux seulement attirer l'attention de la Chambre sur les statistiques qui ont été publiées aujourd'hui, à savoir que la guerre elle-même a coûté plus de 80 milliards de dollars, dont 690 millions ont été versés par le Canada. Et pourtant, monsieur le Président, lorsqu'il s'agit de trouver des fonds pour régler le problème des renifleurs de colle dans les réserves indiennes et de donner des vaccins contre la diphtérie dans le monde entier, on n'y arrive pas.

Cela fait simplement ressortir un fait capital, à savoir que les enfants sont importants, mais qu'ils n'ont aucun